



REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU LANGUEDOC ROUSSILLON

Réunion du 18 Mars 2009 – 19h00

PROCES VERBAL

Présidence : Daniel MARCOUX

Membres présents :

François LOPEZ, Laurent GRIMAL, Claude BALSAN, Jean-Pierre BARBER, Grégory BRUN, Claude ROBINE, Olivier DELANERIE, Jean-Pierre DEVISE, , Catherine ROCHER, Jean-Claude PETIN, Alain PUGES, Stéphane ROGER,

Membres excusés :

Benôît MALAVAL, Hubert BEAUBOIS, Denis BOISSIERE, , Guy BENOIT, Jacqueline ORLOWSKI, J-Philippe POVEDA, Jean NAVARRO, Didier RAFINESQUE.

Membres invités :

Nathalie CARACCI, Gérard PEGON, Jean-Pierre LEBERT

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres.

1) Adoption du PV de la réunion du 22 Janvier 2009

Le PV du Comité Directeur du 22 Janvier 2009 est approuvé à l'unanimité.

2) Point sur les Commissions

Commission Technique :

Suite aux deux 1ères réunions de la commission technique, Stéphane ROGER fait le point sur le début de saison, et sur les décisions qui ont été prises. (voir comptes rendus CT)

- Un tableau de disponibilité des véhicule a permis de s'apercevoir qu'il faudra louer un véhicule supplémentaire pour le week-end du 4/5 juillet chargé en déplacements pour nos équipes régionales (Championnat de France BMX, TFJC, Coupe de France VTT , Challenge National Espoir).
- Stéphane Roger rappelle que les comptes rendus des différentes commissions doivent être validés par la commission technique et le Comité Directeur avant d'être publiés.
- Il n'y a toujours pas de candidat pour les Championnats Régionaux de CLM et de Trial, qu'il conviendrait d'organiser avant fin septembre.
- Le titre de Champion Régional Espoir sur route sera décerné le jour des Championnats Régionaux de l'Avenir le 12 Juillet.
- Pour les féminines, les titre régionaux seront décernés lors de l'inter-région féminine.
- Concernant les coureurs qui intégreront les équipes régionales sur les challenges et championnats de France sur route, un mode de sélection a été mis au point et publié.

- Le GP de Navacelle organisé le 17 mai par le VS Grand Alès a été rajouté au trophée régional Minimes et Cadets, ce qui porte à 7 le nombre de manches de ce trophée.
- Suite à l'impossibilité pour certains coureurs juniors du Languedoc, de participer à l'épreuve de St Julien de Peyrolas, cette épreuve est enlevée du trophée et ne sera pas remplacée. Le trophée régional junior portera donc sur 5 manches.

Le CTS Gérard PEGON a budgétisé tous les déplacements prévus cette saison par les sélections régionales toutes disciplines confondues. Un bilan technique et financier, sera fait après chacun de ces déplacements.

Gérard PEGON a constitué son ETR et a communiqué les noms de ses différents membres qui travailleront en étroite collaboration lui.

Commission Communication :

Il a été demandé au Comité d'Aquitaine de publier plus régulièrement et en totalité les articles concernant notre comité dans le Bulletin Officiel (BO - Revue Cyclisme). Il faut bien entendu pour cela que nos clubs écrivent et envoient des articles sur leurs épreuves passées ou à venir, au secrétariat de notre Comité qui les transmettra.

Commission Médicale :

Un courrier va être adressé à tous les coureurs (et leur président de club) soumis au contrôle longitudinal, qui n'ont pas fait valider leur demande de licence par le Dr Beaubois. D'autre part un recensement des nouveaux coureurs à intégrer à cette liste va être établi par Stéphane Roger et Gérard PEGON.

Commission Sportive :

A sa demande, et du fait qu'il est master (+40 ans), le coureur Jean-François ROUSSET (Mauguio Carnon Cyclisme) est autorisé à être classé en 3^{ème} catégorie.

La demande de Jean-Michel SELVE (BMC) de redescendre en 3^{ème} catégorie, et d'abaisser le nombre de ses points obtenus en 2008 à 190, est rejetée.

Le coureur DROUSSENT (?), dont la mutation du Nord Pas de Calais vers la Languedoc, n'est pas encore validée, s'est vu refusé le départ de l'épreuve de St Julien de Peyrolas.

La nomination des arbitres pour l'épreuve nationale Junior « Le Messeguer » du VC Védasien, est validée : François et Micheline CALABUIG, François LOPEZ, Alain PUGES.

Matériel :

Les 2 nouveaux véhicules acquis par le comité (Toyota Avensys et Renault Trafic) ont été décorés aux couleurs du comité et réceptionnés.

Le changement de la courroie de distribution de la Peugeot 406 est programmée pour les jours à venir.

Une fiche de suivi des véhicules a été mise au point, elle sera à remplir et à joindre au compte rendu financier de chaque action technique par les responsables du déplacement.

Il est rappelé que les véhicules doivent être restitués propres et le plein de carburant effectué, les maillots et le matériel divers empruntés, propres et rangés.

3) Organisation du FISE 2009

Le comité régional sera présent sur le Festival International des Sports Extrêmes du 20 au 25 Mai 2009 à Montpellier. Nathalie (secrétaire du Comité) ainsi que les membres disponibles du Comité Directeur, assureront une permanence sur le stand qui nous sera réservé.

La piste de BMX modulable du Comité sera montée et gérée sur place par Thomas BOUTIN (CYRPEO) qui mettra 1 Brevet d'Etat à disposition durant toute la semaine du Festival. Des démonstrations de Trial seront également à prévoir sur le site.

4) Site Internet du Comité

Devant le montant excessif du devis fourni par la société Anaïs Communication pour le développement d'un nouveau site et de son hébergement, il est décidé de le développer en interne, ou de changer de fournisseur, et de régler l'hébergement dû à la société Anaïs Communication dans la limite du raisonnable et de ce qui se pratique habituellement (50,00 à 100,00 € par an ?).

5) Membre à coopter

Il est décidé à l'unanimité de coopter Jean-Pierre LEBERT au Comité Directeur, à la Commission technique et aux sous-commissions et de lui confier la responsabilité de la promotion et de l'animation des sites VTT de la région.

Concernant les nouveaux sites, des règles vont être définies, pour préciser et rappeler l'obligation pour le club support, d'y organiser des épreuves de loisir, des compétitions, des manifestations avec les écoles...

5) Engagements Internet

Un courrier a été envoyé à tous les clubs du Comité leur demandant d'alimenter leur compte au moyen d'un chèque à l'ordre du Comité Régional, et de contacter le secrétariat pour connaître leur code d'accès.

Il est rappelé que cette nouvelle procédure d'engagement par internet, qui va être mise en place dès que possible dans notre comité, sera le seul moyen d'inscrire des coureurs sur les épreuves. Pour engager des coureurs, il faut se connecter sur le site de la FFC (<http://www.ffc.fr/>), rubrique engagement, et entrer le code d'accès et le mot de passe. On y trouve une documentation en ligne détaillée sous la forme d'un document PowerPoint.

6) Accords Frontaliers

Stéphane ROGER fait part de sa participation à des réunions avec la Fédération Catalane et le Comité Midi Pyrénées pour réactualiser les accords frontaliers entre nos 3 régions qui datent de 1987 et qui avaient été mis à jour en 1999. Une étude est en cours au niveau assurance, il espère un accord définitif toutes disciplines confondues pour 2010. Pour l'heure, une autorisation de courir en Catalogne fournie par le comité à chaque coureur est souvent demandée.

7) Course FSGT en PO

Suite au souhait de 2 clubs des PO, d'organiser une course FFC et une course FSGT sur la même parcours à quelques minutes d'intervalle, le comité va prendre contact avec la préfecture des PO ainsi qu'avec la compagnie d'assurance de la FFC pour plus d'informations. D'autre part, il est demandé aux arbitres FFC de n'officier que sur la course FFC.

7) Informations diverses

- Il est décidé que la facture du téléphone portable du président Daniel MARCOUX, sera supportée pour 2/3 par le comité régional, et pour 1/3 par le comité du Gard, dont il est également président, et non plus entièrement par le comité du Gard. Le montant forfaitaire mensuel est fixé à 40,00 €.

- CNDS : la réunion d'information CNDS pour les Liges aura lieu le 24 Mars. Les formulaires de demandes seront disponibles très prochainement (sur papier ou en ligne sur internet).

- Une proposition va être faite à un prestataire pour prospecter les villes susceptibles d'être intéressées par la location de la piste modulable de BMX. Un barème de rémunération indexé sur le nombre et le montant des locations, va lui être communiqué, ainsi qu'une fourchette mini et maxi des tarifs de location.

La séance est levée à 0H30.

Laurent GRIMAL / Secrétaire Général